



Développement agricole

Technicien agro-environnement



Témoignage

Autres dénominations : Animateur agro-environnement, Chargé de mission agro-environnement



En quoi consiste votre travail ?

Après un BTS en technologies végétales, j'ai été embauché par la Chambre d'agriculture de la Haute-Saône où je suis technicien agro-environnement depuis une douzaine d'années. Mon travail consiste à conseiller et former les agriculteurs sur la fertilisation, notamment les apports d'azote, et l'utilisation des produits phytosanitaires en liaison avec la réglementation. J'interviens également auprès des collectivités locales pour la protection des points de captage d'eau potable. Mes prestations sont facturées par la Chambre d'agriculture.

Qu'appréciez-vous dans ce métier ?

C'est un métier de terrain, très varié, au contact des agriculteurs, qui permet de les faire progresser. L'approche pluridisciplinaire est également intéressante. Elle permet de travailler en équipe et de faire appel aux compétences d'autres collègues. Enfin, je suis autonome dans mon travail et bénéficie d'une souplesse d'organisation.

Que conseillerez-vous à quelqu'un qui veut faire ce métier ?

Il faut beaucoup de proximité avec le terrain que l'on peut acquérir par des stages ou des emplois saisonniers dans des exploitations agricoles. Le conseil nécessite également de l'écoute et de l'humilité. Nous avons aussi beaucoup à apprendre des agriculteurs qui nous reçoivent. Les modifications à apporter demandent souvent du temps et de la réassurance. Il y a une part importante de psychologie.



Stéphane AUBERT CAMPENET

Technicien agro-environnement en Haute-Saône

Formation

● **BTSA** Analyse et conduite de systèmes d'exploitation ;
Agronomie – Productions végétales ;
Productions animales ; Gestion et maîtrise de l'eau ou Gestion et protection de la nature (si connaissances agricoles)

● **Diplôme de 1^{er} ou 2^{ème} cycle universitaire** en agriculture ou en environnement

Activités

Le technicien agro-environnement prépare et suit les modalités de mise en oeuvre des projets qui lui sont confiés :

- Il recherche si besoin les soutiens financiers et techniques.
- Il analyse les données économiques et environnementales utiles et en établit une synthèse.
- Il présente les projets aux partenaires et organise leur participation (celle des collectivités locales pour le traitement des déchets verts par exemple).
- Il effectue une veille réglementaire (lectures, échanges d'informations).
- Il établit les rapports d'activité en vue de faire apparaître les difficultés rencontrées ou les points positifs.

Le technicien agro-environnement sensibilise et accompagne les acteurs concernés :

- Il mène des démonstrations techniques sur le terrain en vue de faire connaître de nouvelles techniques ou de nouvelles méthodes.
- Il assiste individuellement les agriculteurs au cours de la démarche (améliorations possibles, études des coûts, méthodes de valorisation des effluents par exemple).
- Il apporte son soutien dans l'élaboration de dossiers personnalisés en matière financière ou réglementaire, ou les prend en charge directement.
- Il anime des réunions de groupe expérimental pour permettre les échanges avec les nouveaux pratiquants.

Le technicien agro-environnement informe et communique sur ses travaux :

- Il monte des manifestations à but descriptif pour la presse locale en vue de la diffusion de l'information auprès d'un large public.
- Il répond aux sollicitations pour apporter son témoignage (dans le cadre de forums ou de colloques par exemple).
- Le technicien agro-environnement peut également être amené à participer à la définition des objectifs et des caractéristiques des projets ou des programmes environnementaux.





Développement agricole

Technicien agro-environnement

Conditions d'exercice

Le technicien agro-environnement travaille dans une chambre d'agriculture, une CUMA⁽¹⁾, un bureau d'étude, une industrie (dans le secteur agro-alimentaire et plus largement), une collectivité territoriale ou éventuellement un groupement de producteurs. Il exerce sous l'autorité d'un directeur de service ou d'établissement, et participe régulièrement à des réunions pour

définir les objectifs ou rendre compte des avancées, mais autonome, il organise sa démarche. Il travaille en relation avec des partenaires divers tels que les services vétérinaires ou la DDASS⁽²⁾. Mobile et disponible, ses horaires sont variables.

⁽¹⁾ Coopérative d'utilisation de matériel agricole

⁽²⁾ Direction départementale des affaires sanitaires et sociales



Compétences et qualités

Le technicien agro-environnement dispose de **connaissances générales en agriculture et en environnement**, et maîtrise plus précisément une thématique particulière (gestion des déchets par exemple). Son **sens des relations**

humaines, son **aisance orale** et ses **capacités d'animation** lui sont utiles notamment pour le travail en groupe. Il est capable de réaliser des synthèses et des analyses. Autonome, il sait prendre des initiatives et s'organiser.

Perspectives d'évolution

- Le technicien agro-environnement, s'il développe ses compétences, peut devenir **ingénieur agro-environnement** ou prendre la direction d'un service.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1301 du Pôle emploi
- www.pole-emploi.fr

